

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMPTE RENDU

27 Mars 2019 | 17 heures | Salle I202 ENSAIT

### Participants

#### Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Eugène DELEPLANQUE  
M. Christophe CATTEAU  
M. Valéry DALLE  
M. Alain DENIEUL  
M. Jérôme LEMONNIER  
M. Vianney MULLIEZ  
M. Jean-Marc VIENOT  
M. Pierre François LAZARRO

#### Membres internes élus avec voix délibérative

Mme Christine CAMPAGNE  
M. Vladan KONCAR  
M. Hamida EL ACHARI  
M. Jean Pierre BAJART  
Mme Marie POTDEVIN  
M. Xavier LEGRAND  
M. Xuyuan TAO  
Mme Marie Pierre DELESPIERRE  
Mme Julie REGNIER

#### Membres de droit

M. Eric DEVAUX, Directeur  
M. Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services  
Mme Sabine MIKA, Agent-comptable  
Mr Jean-Louis BERGEZ, Chef du SIASUP Rectorat de Lille

#### Etaient excusés

M. Serge BOONE  
Mme Anne Sophie BRANQUART  
M. Eric MEZIN  
M. Ludovic PIERRE  
Mme Marie Claire MICHON  
M. Guy DUMORTIER  
Mme Rose-Noëlle VANNIER, Directrice de l'ENSCL

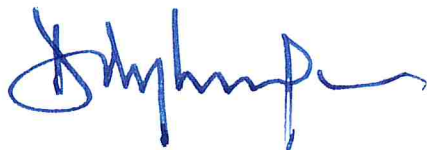
#### Ont donné procuration

M. Louis MASQUELIER, procuration à M. DELEPLANQUE  
M. Serge BOONE, procuration à M. CATTEAU  
M. Laurent COGEZ, procuration à M. VIENOT  
M. Pascal BRUNIAUX, procuration à M. Vladan KONCAR  
Mme PINDI, procuration à Mme POTDEVIN  
Mme LOBB DE RAHMAN, procuration à Mme DELESPIERRE  
M. Guillaume LEMORT, procuration à Mme POTDEVIN  
Mme Nouné MAKHSIYAN, procuration à M. LEGRAND  
Mme Apolline MORICE, procuration à Mme REGNIER

#### Membres invités

Mme. Sandrine VANDERDONCKT, Assistante de Direction  
Mme Sophie LEVEQUE, Directrice des finances et Achats Publics  
M. Stéphane LEPRETRE, Directeur du SAIC  
M. Emmanuel DUFLOS, Directeur Centrale Lille

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h20 par le Président M. Eugène DELEPLANQUE.



### I. Préambule

Eugène Deleplanque souhaite la bienvenue à Mr Bergez qui représente le rectorat.

#### Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018

Il n'y a pas de question particulière concernant le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration.

Le procès-verbal est soumis au vote.

#### *Motion 1*

Soumis au vote, le procès-verbal du 18 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

---

### II. Thématiques stratégiques

#### 1. Point d'avancement sur la création du pôle d'ingénierie

Eric Devaux fait un point détaillé concernant le pôle d'ingénierie.

Les visites de l'HCERES ont eu lieu en novembre 2018, la CTI début janvier et l'HCERES pour le laboratoire fin janvier.

L'ENSAIT a reçu les rapports d'audits provisoires. Lors de la réception des rapports définitifs, ils seront transmis aux administrateurs.

#### ➤ Concernant l'HCERES :

#### *Conclusions :*

*« L'ENSAIT se positionne clairement dans l'espace national de l'ESRI, comme l'une des rares écoles spécialisées dans les matériaux de l'industrie textile, avec un bon équilibre actuel dans ses différentes missions et en possédant de nombreux atouts, dont une bonne insertion professionnelle de ses diplômés.*

*Au fil du temps, et notamment ces dernières années, l'école a atteint son objectif prioritaire de répondre aux besoins croissants de l'industrie textile :*

- En développant et améliorant continuellement des formations pluridisciplinaires et axées vers la créativité, mais qui restent encore à adapter à certains publics.
- En soutenant une recherche également pluridisciplinaire et intramuros.
- En développant une politique internationale notamment en mobilité sortante.
- En contribuant fortement à la structuration de l'écosystème textile en région.

*La fierté d'appartenance à l'ENSAIT est exprimée par l'ensemble de la communauté et la direction actuelle semble avoir su remobiliser autour des projets fédérateurs, même si certaines inquiétudes perdurent, renforcées par les évolutions successives du projet de regroupement avec d'autres écoles »*

« Lors de l'évaluation en 2014, le comité AERES avait soulevé en particulier la faiblesse de la stratégie de l'établissement, son organisation interne peu stabilisée, ainsi que le risque encouru de perdre sa notoriété au regard d'un certain isolement. Dans la période concernée par l'évaluation 2018-2019, l'organisation interne de l'ENSAIT s'est stabilisée, en étant capable de s'adapter aux enjeux stratégiques, le pilotage commence à se professionnaliser – bien qu'encore perfectible – et le positionnement institutionnel gagne en visibilité dans le cadre d'un regroupement avec d'autres écoles du site, dont Centrale Lille et l'ENSCL »

#### **Les points forts :**

- Un attachement des personnels et des usagers à l'établissement, lié à l'historique et l'image du matériau textile et de l'école
- Une présence d'un laboratoire pluridisciplinaire, sur le site même et sous la seule tutelle de l'école
- Une organisation agile, avec une montée en compétences et une rationalisation de l'organisation des services
- Une capacité à faire évoluer la formation, notamment par le développement de l'apprentissage et l'internationalisation en mobilité sortante

#### **Les points faibles :**

- Un système d'information non encore abouti et devant impérativement se professionnaliser
- Un manque d'affichage des actions de coopération transfrontalière et de la stratégie internationale hors Europe
- Une absence de développement d'une offre de formation professionnelle continue
- Une absence de vision stratégique quant à la politique documentaire
- Un parc de machines posant certains problèmes de maintenance et de sécurité

#### **Les recommandations :**

- Miser sur le dialogue social et activer en urgence la communication avec les autres établissements en vue de la co-construction du pôle d'ingénierie
- Poursuivre les évolutions du pilotage, en veillant au déploiement d'une démarche qualité adaptée
- Poursuivre l'évaluation des effets de la réforme pédagogique et la mise en œuvre effective de l'évaluation des enseignements
- Développer une politique internationale favorisant une meilleure synergie entre les actions internationales liées à la formation et celles liées à la recherche
- Prendre une part plus active dans le travail d'articulation avec les outils de l'écosystème local, notamment le CETI
- Développer les échanges avec les élèves ingénieurs, au niveau régional et national, ainsi que la responsabilisation et la participation des représentants étudiants à la vie de l'école
- Optimiser auprès des collectivités territoriales la valorisation des locaux et des aspects liés au patrimoine

#### ➤ **Concernant la CTI :**

Suite à l'harmonisation des calendriers avec l'HCERES, il s'agit d'un audit allégé dont la certification est validée pour 5 ans. Les recommandations nous parviendront avec le rapport définitif.

#### ➤ **Concernant l'HCERES pour le laboratoire :**

L'unité GEMTEX est reconnue comme un des principaux acteurs de la recherche sur le textile, aux niveaux national et international. Sa production scientifique est d'excellent niveau, avec un bon équilibre entre les publications dans des revues disciplinaires et des revues dans le domaine du textile.



Le rayonnement de l'unité est excellent comme le montre sa forte implication dans les programmes de recherche nationaux et européens.

L'unité GEMTEX bénéficie d'un ancrage régional et national très fort dans le milieu socio-économique du textile. Elle fait preuve d'un grand dynamisme dans ses relations contractuelles et dans son activité de transfert vers les entreprises du secteur.

L'unité est également fortement impliquée dans la formation par la recherche. Elle bénéficie d'une bonne attractivité vis-à-vis d'étudiants étrangers de par ses collaborations internationales. L'intégration des doctorants dans l'unité est très satisfaisante.

L'animation scientifique de l'unité est satisfaisante et devrait encore s'améliorer avec la mise en place d'un séminaire de laboratoire mensuel. L'équipe de direction est fortement impliquée dans l'organisation de la vie de l'unité.

Le projet scientifique du GEMTEX, réaliste, s'inscrit dans la continuité du précédent et vise à conforter son positionnement dans le domaine de la recherche pour l'industrie textile, aux niveaux national et international. Dans la perspective de son intégration au futur pôle d'ingénierie de Lille, l'unité devra veiller à conserver son identité tout en bénéficiant de synergies avec les autres composantes du pôle.

### ➡ **Le pôle d'ingénierie :**

Le site lillois est labellisé I-Site et regroupe 3 domaines d'excellence (santé, environnement, numérique). L'objectif est de créer une université cible nommée ULNE (Université Lille Nord Europe).

En 2014, il est décidé d'un rapprochement entre l'Ecole Centrale de Lille, l'ENSAIT et Chimie Lille. Ce projet est en cours d'élaboration.

Suite à une volonté forte des gouvernements successifs d'une visibilité mondiale dans les classements type Shanghai, la décision a été prise de rapprocher écoles et universités avec une structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche qui se fait en 3 étapes :

- L'établissement                      ➡      ULNE
- Le pôle d'ingénierie                ➡      Centrale Lille Institut
- Les écoles d'ingénieurs          ➡      Centrale Lille/ ENSAIT/ ENSCL/ ITEEM/ IG2i

La question est posée de savoir comment se positionne Polytech dans cette structuration puisqu'il s'agit d'une formation d'ingénieurs mais qui dépend de l'Université de Lille. La solution n'est pas encore définie.

Les éléments de contexte à prendre en compte dans la construction de l'Institut sont les suivants :

- I-site
- Positionnement de Polytech
- Euramaterials et CETI
- Limitation du nombre d'interlocuteurs souhaitée par le ministère.

Sont acquis aujourd'hui dans les négociations :

- Etablissement regroupant de 5 écoles internes
- Recrutement différencié des étudiants pour les écoles
- Marques et diplômes préservés
- Droits de scolarité différenciés.

Eric Devaux liste les étapes préalables nécessaires avant le rapprochement :

- Projets de décret, statuts, règlement intérieur à rédiger et proposer simultanément aux instances des différentes écoles
- Clarification du positionnement des personnels et responsables de service
- Constitution du futur CA
- Constitution et prérogatives des Conseils d'Ecoles
- Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM), outil fondamental car il permet d'éclaircir et de tracer une évolution des établissements
- Proposition de faire travailler une agence spécialisée, ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)
- Harmonisation des processus (référentiels d'activités, politique indemnitaire...)
- Examen du projet par CT, CA, DGFIP, CNESER, Conseil d'Etat
- Groupes de travail métiers
- Sensibilisation des alumnis
- Adhésion de la profession

Emmanuel Duflos apporte quelques précisions quant à l'organisation de Centrale Lille. Les statuts actuels montrent que l'Ecole Centrale de Lille est déjà un département de Centrale Lille au même titre que IG2i et ITEEM depuis 2014.

Ce qui est important dans la notion d'école interne, c'est qu'aujourd'hui, on peut faire des recrutements différenciés à condition que le pôle soit composé de départements différenciés. C'est le cas aujourd'hui pour Centrale, IG2i et ITEEM qui sont indépendants dans leur mode de recrutement et dans leur formation. La problématique actuelle est que ces marques ne se retrouvent pas sur les diplômes délivrés et donc que ceux-ci seraient des diplômes délivrés par l'institut avec une spécialité. Le fait de structurer en terme d'écoles internes créées par arrêté ministériel permet d'avoir une véritable visibilité et une lisibilité de chacune des formations jusqu'au diplôme. Le but est que ce modèle puisse être pérennisé dans le temps pour assurer la continuité des écoles. C'est l'un des points essentiels pris en compte dans la construction du pôle d'ingénierie.

Pour ce qui est de l'établissement cible, les discussions sont en cours et il n'est pas possible aujourd'hui de définir les missions de chacun. Une réunion est prévue chaque semaine avec l'Université pour déterminer quelles seront les prérogatives de cet établissement.

Une ordonnance a été déposée et votée par l'Assemblée sur les regroupements d'établissements et permet des emboitements de personnalité morale et juridique d'où le fait que l'institut en cours de construction aura donc une PMJ au même titre que l'ULNE.

Eric Devaux représente le pôle d'ingénierie auprès du comité de pilotage de l'I-Site et Emmanuel Duflos représente les intérêts de l'ensemble des écoles d'ingénieurs pour garder leurs prérogatives, leur agilité et le diplôme d'ingénieur.

Ce qui est acquis même s'il n'y a pas eu de vote, c'est que du fait que l'institut garde sa PMJ, la subvention pour charges de service public arrivera directement à l'Institut et non pas après un filtre qui serait celui de l'Université et les postes resteront également dans cet ensemble. Se regrouper va tout de même permettre à chacun de garder ses prérogatives sur le cœur de métier que sont les formations d'ingénieurs tout en continuant à les porter telles qu'elles sont aujourd'hui.

Les prérogatives des écoles internes sont en cours de finalisation en gardant en tête que les écoles portent la formation d'ingénieurs qui est liée à sa spécialité.

Valery Dalle demande s'il y a un risque de perdre de l'autonomie sur un niveau requis comme l'anglais par exemple par la mise en place d'un standard commun aux écoles. Eric Devaux est rassurant et rappelle qu'il s'agira de prérogatives des Conseils d'école. Emmanuel Duflos évoque qu'il y aura une stratégie globale de formation et la culture entre l'ENSAIT et Centrale Lille est la même.



Malgré cette stratégie globale, la formation sera interne à chaque école du pôle et ce seront les Directeurs qui porteront la responsabilité de la formation en tenant compte de la spécificité de l'école et de sa portée économique. Il n'y aura pas d'uniformité. Le contenu de la formation est de la responsabilité de l'école.

Il y aura donc un règlement intérieur pour l'institut et un règlement des études et des examens par école. Le règlement intérieur sera également adapté à l'école, notamment les paramètres liés aux accès, aux spécificités des bâtiments...

Vianney Mulliez demande si des activités sont prévues en commun. Avec l'Université Lille Nord Europe, il y a des interactions au niveau de la recherche telles que la co-accréditation des masters, délivrance en commun des doctorats, projet de mutualisation de la recherche afin que chaque école puisse bénéficier de l'ensemble de la recherche de l'institut, réflexion commune autour de l'entreprenariat.

Eugène Deleplanque informe que l'Union des Industries Textiles voit de manière favorable la construction du pôle car cela va permettre plus de développement et plus de moyens à l'ensemble des écoles d'ingénieurs.

Pierre François Lazzaro demande ce que les collectivités locales ont comme rôle à jouer dans ce futur institut. Concernant la MEL, l'institut va renforcer le pôle universitaire. Pour la ville de Roubaix en particulier, la future organisation va permettre de renforcer également l'ENSAIT qui va garder ses spécificités. Il y a une stratégie définie par l'école elle-même mais la stratégie sera portée par le pôle d'ingénierie.

Emmanuel Duflos redonne des indications sur la future organisation à étages avec une stratégie faite pour préserver son cœur de métier et définie par l'école elle-même mais qui devra être en cohérence avec la stratégie de l'institut qui portera la politique des 5 écoles au sein de l'ULNE. Il est certain qu'il y aura un Contrat d'Objectifs et de Moyens entre l'université cible et l'institut, c'est-à-dire que la stratégie sera descendante. L'ensemble de l'Institut devra contribuer à cette stratégie de site et il y aura donc également des Contrats d'Objectifs et de Moyens des écoles qui seront liés à cette stratégie de site et stratégie d'ingénierie. Dans le modèle présenté, la cohérence veut que tout ce qui est lié à la formation en elle-même et à la spécificité de l'école (textile, informatique ou autre), la responsabilité sera donnée à l'école interne. L'école aura donc l'autonomie mais également la responsabilité d'en faire une pépite qui contribue à sa force pour s'imposer dans la structuration en cours de construction.

Jean Marc Vienot apporte un complément concernant les éléments de contexte qui ont été présentés par Eric Devaux et principalement Euramaterials dont les 3 écoles sont déjà membres mais impliquées à des niveaux différents. L'idée est d'avoir des liens qui passent par des formations entreprenariat entre les écoles et Euramaterials. Centrale Lille n'a pas d'incubateur et est partie prenante de l'incubateur Tonic et dirige donc les étudiants vers les incubateurs les plus pertinents en fonction de leur projet. La question qui devra être traitée est de savoir si la convention sera faite avec l'école ou l'institut. Emmanuel Duflos informe que la signature se fera par le pôle mais il est envisageable de mettre en place des délégations de signature si cela ne concerne qu'une seule école.

## **2. Enquête d'insertion professionnelle 2019**

Jean Pierre Bajart présente le travail de Sandrine Pesse qui est actuellement en convalescence. Cette enquête est établie à la demande de la Conférence des Grandes Ecoles auprès des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce.

Ont été interrogées, la promotion 2018 mais également les 3 promotions précédentes entre mi-décembre et mi-mars.

Le taux de réponse est de 77 %, ce qui est moins important que l'an dernier (84 % en 2018).

54 % sont en activité en entreprise, une petite partie en VIE (Volontariat International en Entreprise), 24 % en poursuite d'étude, 3 % en thèse et 12 % sont en recherche d'emploi 3 mois après la sortie de l'école.

La moyenne pour trouver un emploi est de 15 jours grâce au projet de fin d'études et la formation par apprentissage majoritairement.

15 % des ingénieurs ENSAIT travaillent à l'étranger avec 7 pays représentés.

Les niveaux de salaire sont de 32 000 à 32 600 Euros selon que ce soit à l'étranger ou en France.

Le taux de cadres est de 86 % dont 88 % pour les filles.

Les diplômés sont répartis selon différents métiers :

- Ingénieur R&D
- Qualité, hygiène et sécurité
- Production, contrôle et méthodes
- Ingénieur produit
- Achats, approvisionnements, logistique
- Marketing
- Enseignant
- Ingénieur conseil

Les domaines d'activités sont les suivants par ordre croissant :

- Habillement
- Transport/logistique
- Luxe
- Médical
- Textiles techniques
- Sport
- Fabrication textile/conseil/fabrication de machines

Un zoom est fait sur l'apprentissage : 31 % (promotion de 21 étudiants) ont repris des études et le délai pour trouver un emploi est de 45 jours mais justifié par le fait qu'ils ont obligation de prendre leurs congés avant de démarrer leur emploi.

Concernant les 3 précédentes promotions, l'essentiel à retenir est que le taux de diplômés en recherche d'emploi diminue à mesure des promotions (8% pour la promo 2017, 2% pour les promos 2016 et 2015).

Concernant le taux de cadres, la tendance est à la hausse plus les promos sont anciennes (84% pour la promo 2017, 86 % pour la promo 2016 et 91% pour la promo 2015).

Les salaires sont également en hausse avec une nette augmentation pour les femmes et une baisse pour les hommes.

Quant aux métiers et aux domaines d'activités, ils sont identiques à la dernière promotion interrogée.

### 3. Démarche qualité

Sandrine Vanderdonckt présente les travaux réalisés depuis la mise en place de la démarche qualité des services en mai 2018.

La notion de démarche qualité n'est pas nouvelle au sein de l'ENSAIT. Alain Dorat pilote la partie formation depuis 2011 par le biais de 2 enquêtes par an auprès des étudiants en octobre et en janvier.

Concernant les services, un questionnaire de satisfaction a également été mis en place à l'attention du personnel et des étudiants une fois par an ainsi qu'une enquête partielle en mai pour les étudiants étrangers venus en semestre.

Le contexte est le suivant :

- Exigences des organismes tels que l'HCERES et la CTI
- Concurrence entre établissements.

L'objectif de cette démarche est de satisfaire les usagers et d'améliorer la qualité du service rendu.

La méthodologie mise en place entre dans le cadre d'un calendrier sur 18 mois :

- Collecte des résultats de l'enquête de satisfaction en octobre 2018
- Elaboration d'un plan d'actions finalisé en mars 2019 avec présentation au CA
- Enquête intermédiaire en avril ou mai 2019 auprès des étudiants étrangers

La seconde partie de la démarche correspond à un aspect plus technique avec la mise en place d'indicateurs, l'écriture des procédures et logigrammes et la définition de la cartographie des processus.

Afin de mesurer les actions réalisées, une seconde enquête de satisfaction sera élaborée en janvier 2020.

L'ENSAIT a également bénéficié de l'intervention de l'Institut Régional d'Administration de Lille (IRA).

Les questionnaires de satisfaction déployés fin septembre 2018 étaient à l'attention à la fois du personnel et des étudiants :

- Questionnaire de satisfaction du personnel :  
236 questions balayant l'ensemble des services de l'école avec une trame commune et des questions plus spécifiques élaborées avec les responsables de service,  
Taux de réponse de 50 % avec 60 % de IATS et 23% d'enseignants chercheurs.  
Peu de retour des doctorants. Le prochain questionnaire sera traduit en anglais.
- Questionnaire de satisfaction pour les étudiants :  
121 questions dont 19 questions concernaient la formation,  
Taux de réponse de 92 %

Le plan d'actions est donc issu des résultats des questionnaires de satisfaction mais également des travaux déjà en projet ainsi que des entretiens individuels.

### **Service : Direction de l'ENSAIT**

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Comité de Direction Elargi	Eric Devaux		remettre en place 4 fois par an un CDE en invitant les responsables de service, le Directeur du GEMTEX et les responsables de pôles soit 25 participants invités en fonction de l'ordre du jour et une durée de réunion max à 2 heures	en cours	1er trimestre 2019
Réunions cadres	Gaël Monfrier		modifier l'organisation des réunions cadres pour les rendre plus attractives pour l'ensemble des responsables de service	en cours	4ème trimestre 2018
Assemblées Générales	Eric Devaux		mettre à l'ordre du jour des AG, un sujet sur les projets de l'école et mettre en avant un service.	en cours	2ème trimestre 2019
Séminaires	Eric Devaux	Gaël Monfrier	mettre en place des séminaires à thèmes pour renforcer la cohésion d'équipe et la communication.		2ème trimestre 2019



## Service : Direction des Systèmes d'information

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Mise en place d'un système de suivi des demandes informatiques	Vincent Dubreu		mettre en place d'un système de ticket sur intranet pour la gestion et le suivi des demandes informatiques	en cours	1er trimestre 2019
Mise à jour installation des logiciels sur les postes de travail	Vincent Dubreu		Mettre en priorité les demandes de mises à jour des logiciels dans le système de suivi des demandes informatiques du fait du passage en mode administrateur de l'ensemble des postes de travail.	en cours	2ème trimestre 2019
Intranet	Vincent Dubreu		Mettre en place un intranet plus opérationnel répondant aux attentes en terme de communication.	non débutée	date à définir

## Service : Direction des Relations Extérieures

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Priorisation des demandes	Stéphane Lepretre		mettre en place un cahier de suivi dynamique pour enregistrer et prioriser les demandes	en cours	4ème trimestre 2018
Outil de gestion des contrats	Stéphane Lepretre		mettre en place un devis pré-rempli sous excel ainsi qu'un outil de suivi des contrats	en cours	1er trimestre 2019
Base de données entreprises	Stéphane Lepretre	Nathalie	installer le lecteur de cartes de visite sur le PC afin de gérer et transmettre les coordonnées des interlocuteurs rencontrés lors des salons et intégrer dans Aurion la base de données entreprises	non débutée	2ème trimestre 2019
Réorganisation du service	Stéphane Lepretre		revoir l'organisation du service pour gagner en réactivité avec la préparation d'une stratégie de restructuration	non débutée	3ème trimestre 2019

## Service : Finances et achats publics

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Interlocuteurs privilégiés	Sophie Leveque		mettre en place sur l'intranet une communication et un organigramme avec les rôles de chacun des membres du personnel du service	en cours	1er trimestre 2019
Déplacement du personnel	Sophie Leveque		organiser une réunion d'équipe pour expliquer l'importance des déplacements du personnel du service financier dans les autres services pour venir en aide sur des sujets simples à traiter.	réalisée	4ème trimestre 2018
Logiciel Cocktail	Sophie Leveque		remettre en place une formation une fois par an concernant l'utilisation du logiciel Cocktail et l'utilisation des tutoriels situés dans l'intranet.	non débutée	3ème trimestre 2019
Manuel des bonnes pratiques	Sophie Leveque		Préciser les attentes des utilisateurs afin de mettre en place un manuel des bonnes pratiques du logiciel Cocktail.	non débutée	3ème trimestre 2019
Achats publics	Sophie Leveque		assurer une communication concernant les achats publics auprès du personnel de l'école avec la création du service achats.	en cours	3ème trimestre 2019

## Service : Relations Internationales

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Liste des partenaires actifs	Marie Pierre Delespierre		mettre à jour de la liste des partenaires actifs dans l'intranet.	fait	1er trimestre 2019
Missions des tuteurs pays	Marie Pierre Delespierre		Communiquer sur les missions des tuteurs pays par le biais d'une réunion d'information	non débutée	2ème trimestre 2019
Etudiants en semestre	Marie Pierre Delespierre		Envoyer le tableau actualisé des arrivants en fin de période d'inscription auprès des enseignants	non débutée	2ème trimestre 2019
Bourses d'études	Marie Pierre Delespierre		Informers les étudiants plus en amont sur les droits aux bourses d'études	non débutée	3ème trimestre 2019
Dossier d'inscription	Marie Pierre Delespierre	Vincent Dubreu	mettre en place dans Aurion un dépôt de dossier d'inscription afin de récupérer des dossiers complets et ainsi gagner en efficience.	non débutée	3ème trimestre 2019

## Service : communication

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
site GEMTEX	Sandrine Pesse		Réaliser le nouveau site web du GEMTEX	finalisé	4ème trimestre 2018
Circuits des informations	Sandrine Pesse		retravailler les cricuits d'information afin de faire remonter les informations dans : la Minute Info sites WEB les réseaux sociaux (2 pages facebook et 2 pages LinkedIn)	non débutée	2ème trimestre 2019
Prospection	Sandrine Pesse		Programmer une séance d'information en début d'année à l'ensemble des étudiants	non débutée	1er trimestre 2019
Présentation des activités	Sandrine Pesse		Organiser un temps court de présentation du service communication lors de la semaine d'accueil des 1ères années.	non débutée	3ème trimestre 2019
Plaquette Alpha	Sandrine Pesse	Gaëlle Plouvier	Mettre à jour la plaquette qui reprend l'ensemble des associations étudiantes	non débutée	1er trimestre 2020
Circuit des informations étudiantes	Sandrine Pesse	Sarah Debisschop	Développer les échanges avec la vie étudiante	non débutée	3ème trimestre 2019
site ENSAIT	Sandrine Pesse		Réaliser le nouveau site WEB de l'ENSAIT	non débutée	2ème trimestre 2019

## Service : Plateaux techniques

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Organigramme du service	Hubert Ostyn		mettre à jour l'organigramme du service en précisant le rôle de chacun au sein des ateliers et laboratoires	en cours	2ème trimestre 2019
Procédure achat nouvel équipement	Hubert Ostyn	Sabine Chlebicki Arturo Nunez	Créer un document exploitable et une procédure d'achat de nouvel équipement.	non débutée	2ème trimestre 2019
Communication	Hubert Ostyn		mettre en place un affichage dans les ateliers et laboratoires pour connaître la personne à contacter en cas de souci	non débutée	2ème trimestre 2019
Outil de suivi de la maintenance préventive et curative	Hubert Ostyn	Vincent Dubreu	mettre en place un système de ticket sur intranet pour la gestion et le suivi des demandes de maintenance pour améliorer le tableau excel de suivi de la maintenance existant.	non débutée	3ème trimestre 2019

## Service : Service Administratif du GEMTEX

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Suivi des demandes	Marion Houyvet		Envoyer un mail lors du traitement de la demande afin que le demandeur soit informé de l'état de sa demande.	finalisé	4ème trimestre 2018
Taux d'exécution des crédits	Dorothee Mercier		améliorer le taux d'exécution des crédits du laboratoire et des contrats de recherche	en cours	1er trimestre 2019
Suivi dans Aurion	Dorothee Mercier		Inscrire les doctorants et les contractuels recherche dans le logiciel Aurion	non débutée	2ème trimestre 2019

## Service : Etudes et vie étudiante

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Tableau de suivi des étudiants et des formations	Elise Ternynck	Sarah Debisschop	Développer WEB Aurion : lister les indicateurs utiles lister les utilisateurs	non débutée	3ème trimestre 2019
Identification des interlocuteurs	Sarah Debisschop		Communiquer sur l'identification des interlocuteurs	non débutée	2ème trimestre 2019
Dates et lieux de cours et examens	Sarah Debisschop		Créer une alerte mail et SMS en fonction du délai de prévenance pour avertir des modifications de planning	non débutée	3ème trimestre 2020
Zone de restauration	Sarah Debisschop		Mettre à disposition un lieu pour les pauses déjeuner des étudiants par le biais de la réhabilitation du foyer et l'achat de mobilier modulable.	en cours	3ème trimestre 2019
Instances	Sarah Debisschop		Communiquer sur les instances existantes où les étudiants sont représentés via l'intranet et un point lors de la semaine d'intégration.	en cours	3ème trimestre 2019

## Service : Bibliothèque

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Politique documentaire	Domenica Szrama	Gaël Monfrier	créer un comité de pilotage pour définir la politique documentaire	non débutée	2ème trimestre 2019
Désinfection du fonds ancien	Domenica Szrama	Gaël Monfrier	effectuer une demande de subvention auprès de la Mairie de Roubaix pour financer la désinfection du fonds ancien de la bibliothèque	en cours	2ème trimestre 2019
Faire connaître le blog	Domenica Szrama		refaire une communication par mail pour faire connaître le blog (revue de presse)	non débutée	2ème trimestre 2019
Catalogue en ligne	Domenica Szrama		Communiquer sur l'accès et l'utilisation du catalogue en ligne.	non débutée	2ème trimestre 2019
Plateforme livres électroniques Schoolarvox	Domenica Szrama		faire un focus régulier sur un livre proposé dans cette ressource électronique pour faire connaître cette ressource sous exploitée actuellement.	non débutée	3ème trimestre 2019
Signalétique	Domenica Szrama	Arturo Nunez	améliorer la signalétique dans la bibliothèque pour mieux repérer les différentes disciplines	non débutée	4ème trimestre 2019

## Service : Patrimoine et logistique

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Procédures d'accueil	Arturo Nunez		Mettre à jour et/ou créer les procédures concernant : - emprunt des clés - réservation de salle - réservation de véhicule Les diffuser sur intranet et les faire respecter au quotidien.	en cours	2ème trimestre 2019
Organigramme et planning du personnel	Arturo Nunez		Mettre en place sur l'intranet un organigramme du service ainsi qu'un calendrier de présence du personnel.	non débutée	2ème trimestre 2019
Réorganisation du service	Arturo Nunez		Positionner un chef d'équipe technique pour seconder le Responsable Patrimoine et Logistique dans le but d'optimiser l'encadrement de l'équipe technique et le suivi des travaux.	finalisée	3ème trimestre 2019
Procédure nouvel équipement	Arturo Nunez	Gaël Monfrier Sabine Chlebicki Hubert Ostyn	Mettre en place une procédure permettant de cadrer l'achat de machines à savoir que la Direction refuse l'achat si le tableau excel n'est pas préalablement rempli reprenant les besoins techniques et de sécurité.	non débutée	2ème trimestre 2019
Propreté des locaux	Arturo Nunez		assurer un suivi de l'entretien des locaux au moyen de fiches type check-list	non débutée	4ème trimestre 2019



## Service : Ressources Humaines

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Plan de formation	Marie Potdevin		mettre en place un plan de formation pour l'ensemble du personnel avec pour objectif une pluriannualisation.	Réalisée	1er trimestre 2019
Démarche GPEEC	Cécile Garrigues		Mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Effectifs des Emplois et des Compétences (GPEEC)	En cours	pérenne
Livret d'accueil	Marie Potdevin	Cécile Garrigues	Créer un livret d'accueil dynamique et complet	En cours	3ème trimestre 2019
Procédures RH	Cécile Garrigues		Mettre à jour les procédures RH obsolètes	Réalisée	4ème trimestre 2018

## Service : Santé et Sécurité au Travail

Intitulé de l'action	Responsable de l'action	Accompagnant	Description de l'action	Etat de l'action	date butoir de mise en place
Secourisme au travail	Sabine Chlebicki	Accueil	assurer une nouvelle communication concernant les secouristes au travail auprès de l'ensemble du personnel par le biais de la mise à jour de la liste sur Intranet ainsi qu'une identification sur les portes de bureau	non débutée	2ème trimestre 2019
Consignes d'évacuation	Sabine Chlebicki		Formaliser les consignes d'évacuation à l'attention du personnel et des étudiants	non débutée	2ème trimestre 2019
Arrivée et départ du personnel	Sabine Chlebicki	Marie Potdevin	Etre informé par le service paie de l'arrivée des nouveaux personnels, y compris les doctorants, par mail afin d'organiser une rencontre obligatoire avec le Conseiller de Prévention	non débutée	2ème trimestre 2019
Assistants de prévention	Sabine Chlebicki	Gaël Monfrier	Nommer deux assistants de prévention : un technicien et un administratif	non débutée	3ème trimestre 2019

Les futures étapes de la démarche qualité sont les suivantes :

- Ecrire les procédures et la cartographie des processus,
- Etablir des indicateurs constants et fiables,
- Ecrire la charte Qualité.

### 4. Accord de consortium I-Site et avenant n°1

Eric Devaux présente l'accord de consortium et l'avenant permettant l'intégration de l'ENSAIT au sein de l'I-Site. Il s'agit d'un accord classique de 43 pages qui a été étudié dans le détail par les services généraux de l'établissement et concerne l'implication de l'ENSAIT dans la construction de l'ULNE ainsi que son implication dans l'I-site. Ce document reprend les prérogatives des établissements participants.

L'avenant aborde l'utilisation des échantillons biologiques et humains qui ne concerne pas directement l'ENSAIT.

Cet accord est soumis au vote.

#### Motion 2

L'accord de consortium I-Site et l'avenant n°1 sont approuvés à l'unanimité.

### 5. Conventions avec le Vietnam et l'Inde

Marie Pierre Delespierre présente la convention avec l'université polytechnique d'Hô Chi Minh au Vietnam ainsi que la World University of Design de New Delhi en Inde.

Pour information, des projets de collaboration sont en cours : 2 pour le Vietnam et 1 pour un master commun en Inde.

Les étudiants sont arrivés cette semaine : une étudiante vietnamienne et 3 étudiants indiens.

Ces 2 conventions sont soumises au vote.



### Motion 3

Les conventions avec l'Université polytechnique d'Hô Chi Minh Ville (Vietnam) et avec la World University of Design de Sonipat (Inde) sont approuvées à l'unanimité.

## 6. Bilan SAIC 2018

Stéphane Lepretre reprend l'historique du service qui a été restructuré il y a 3 ans pour rassembler l'ensemble des activités en lien avec les entreprises et les partenaires extérieurs :

- Formation continue
- Taxe d'apprentissage
- Prestations
- Montage de projets
- Interface école / association des anciens

Concernant les prestations, le service se restructure à nouveau avec la Direction du SAIC prise par Stéphane Lepretre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 avec l'ensemble des responsabilités sur le suivi des contrats privés.

Les points d'étape 2018 étaient :

- Evolution qualitative des projets
- Optimisation des réalisations de prestations
- Croissance de l'activité montage de projets
- Base De Données clients fonctionnelle
- Proposition de stratégie globale sur la Propriété Intellectuelle pour l'audit HCERES

Ces 2 premières années correspondent donc à une reconstruction de l'ensemble des outils du service : les contrats, les conditions générales de vente, les devis, ainsi que les circuits de montage des projets.

Le bilan 2018 est le suivant :

- Relance de l'activité accompagnement au montage de projets collaboratifs (3 projets : EDA, Erasmus+ et H2020) avec la mise en place d'un réseau européen et régional pour favoriser l'émergence d'opportunités et le montage de projets de plus grande envergure
- Réalisation de procédures pour devis et montage de projets
- Communication (participation aux salons)

Les résultats sont :

Pour rappel, la partie contrats collaboratifs a été reprise sur l'école au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les résultats ont donc pour périmètre uniquement les contrats privatifs comprenant également la partie formation continue et taxe d'apprentissage

- Légère baisse en terme de chiffres d'affaires sur le SAIC mais le niveau de bénéfice reste très favorable. L'année 2017 a bénéficié des montages de projets de 2016. Les demandes de PFE contractualisés ont été moins importantes. Plusieurs travaux débutés en 2018 se solderont en 2019.
- Concernant la formation continue, il n'y a pas eu d'évolution. Cependant, la DRE se rapproche de Clubtex pour trouver des solutions d'évolution.
- Concernant la taxe d'apprentissage, l'année 2018 bénéficie d'une légère augmentation de 20000 € sur le barème.

Un focus est présenté sur les contrats réalisés ces 2 dernières années. Stéphane Lepretre a utilisé une classification en fonction de leur montant. L'objectif est de montrer la répartition des contrats. On s'aperçoit que beaucoup de contrats entre 1000 et 10000 euros, soit 25 dossiers qui ne nous rapportent que 50 0000 euros. A l'inverse, les dossiers de 20 à 70 000 euros rapportent environ 70 % du montant total. L'objectif est de rationaliser le travail sur les contrats de moindre volume pour se concentrer sur le montage de projets de plus grande envergure, puisque ce sont ces contrats qui nous rapportent le plus de chiffre d'affaires.

Les perspectives pour l'année 2019 sont :

- Poursuite de l'effort de montage sur des projets d'envergure
- Restructurer le montage de prestations
- Rapprochement avec clubtex pour des actions de formation communes, le but étant d'avoir un impact plus important et de pouvoir en retirer un plus grand bénéfice avec une meilleure attractivité et une meilleure diffusion,
- Communication
- Préparation du rapprochement : faiblesse au niveau des activités juridiques par manque de juriste au sein de l'école. L'idée est de se rapprocher de nos partenaires dans le cadre du rapprochement pour mutualiser les bonnes pratiques juridiques et voir comment organiser ces relectures de contrat mais également de coordonner des opérations de prospection et harmoniser les bonnes pratiques (méthodologie, procédures, stratégie commerciale).

Eugène Deleplanque demande si l'ENSAIT s'est rapproché de l'UIT Nord concernant les contrats juridiques car ils pourraient apporter leur expertise par le biais de leur département juridique. C'est effectivement une piste à explorer.

---

### III. Finances

#### 1. Rapport d'exécution budgétaire 2018

Sophie Leveque présente le rapport d'exécution budgétaire 2018.

Le résultat 2018 en situation patrimonial est positif de 74,6 K€ en consolidé avec un résultat positif pour l'école et négatif pour le SAIC. Cela fait 2 ans que sont intégrées les dépenses communes d'infrastructure et les dépenses d'administration générale au SAIC qui représentent cette année 183 K€.

Le résultat budgétaire correspondant aux AE en dépenses et CP en recettes est de -961,2 K€ car les dépenses d'investissements sont comprises dans ce résultat budgétaire (investissement à hauteur de 450 K€ qui ont été financés sur fonds propre) mais également en raison d'un décalage de trésorerie entre les recettes et les dépenses des contrats publics.

##### ➤ Les recettes

Les recettes sont les suivantes par ordre croissant :

- Subventions diverses
- Subvention pour charges de service public
- Taxe d'apprentissage
- Contrats privés
- Droits de scolarité
- Autres recettes
- Formation continue

La tendance de l'évolution des recettes consolidées de l'établissement depuis l'exercice 2013 est à la hausse pour l'école et à la baisse pour le SAIC, qui s'explique par le fait qu'en 2017, des recettes ont été enregistrées sur un contrat public qui était financé par l'Union Européenne (MAPIC) et qui a gonflé fortement un exercice.

Le Taux d'exécution budgétaire des recettes de l'établissement est de 78,1 % avec pour répartition :

- 104,2 % sur l'école
- 56,2 % sur le SAIC.

❖ Les recettes de l'école sont :

- Subvention pour charges de service public
- Taxe d'apprentissage
- Subventions diverses
- Reprise sur amortissements et provisions
- Droits de scolarité
- Autres recettes
- Formation continue

❖ Les recettes du SAIC sont :

- Subventions de l'Union Européenne
- Subventions région et autres organismes
- Contrats privés
- Subventions de l'ANR
- Reprise sur amortissements et provisions
- Autres recettes

Le chiffre d'affaires consolidé est en augmentation par rapport à l'exercice 2016 mais en baisse par rapport à 2017 en raison de colloques organisés au sein de l'école, qui ont engendré un chiffre d'affaires exceptionnel. Lorsque l'on fait la distinction entre l'école et le SAIC, le chiffres d'affaires pour l'école est en légère progression mais en légère baisse sur le SAIC.

L'évolution des subventions est stable depuis l'exercice 2016. La différence entre l'école et le SAIC correspond à la subvention de charges pour service public et la subvention concernant le poste de Nathalie Doumeng. Pour le SAIC, on constate une baisse depuis 2017 mais c'est en lien avec le contrat avec l'Union Européenne qui a été clôturé en 2017.

La taxe d'apprentissage est stable depuis 2016 et le barème est en légère augmentation sur 3 ans. Cela représente 615 000 euros de chiffre d'affaires.

L'évolution des recettes en comptabilité budgétaire montre une très forte augmentation en 2019 par rapport à 2018 en raison de l'opération de réhabilitation énergétique du bâtiment.

### ➤ Les dépenses

Les dépenses de l'établissement sont réparties en trois postes :

- Fonctionnement
- Personnel
- Investissement

❖ Les dépenses de fonctionnement :

De l'école :

- |                                |        |
|--------------------------------|--------|
| - Immobilier                   | 385 K€ |
| - Dotations aux amortissements | 424 K€ |
| - Formation                    | 327 K€ |
| - Pilotage                     | 186 K€ |
| - Recherche                    | 63 K€  |



Du SAIC :

- Contrats collaboratifs	752 K€
- Dépenses communes	183 K€
- Dotation aux amortissements	119 K€
- SAIC profs et contrats industriels	112 K€
- Capitalisation et aide au montage projets	6 K€

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses de fonctionnement de l'établissement est de 61,1 % avec une répartition comme suit :

87,8 % sur l'école

40,3 % sur le SAIC

Sophie Leveque présente un focus sur l'évolution des dépenses de fonctionnement :

- Les dépenses de fonctionnement de la formation sont stables depuis 3 ans et seront en légère augmentation sur l'exercice 2019.
- Les dépenses de fonctionnement concernant la recherche sont stables également. On constate une augmentation importante entre 2016 et 2017 en raison des dépenses d'infrastructure qui sont maintenant supportées par le SAIC. Un travail est actuellement mené pour optimiser le taux d'exécution budgétaire malgré les difficultés à prévoir un budget proche de la réalité des dépenses sur les contrats de recherche pluriannuels.
- Les dépenses de fonctionnement du pilotage sont stables. En 2019, ces dépenses sont en augmentation.
- Les dépenses de fonctionnement de l'immobilier augmentent d'une année sur l'autre en raison de l'opération de réhabilitation énergétique qui engendre des dépenses supplémentaires annexes.

❖ Les dépenses de personnel :

L'ENSAIT n'est pas un établissement aux RCE. Cependant, pour information, la masse salariale de l'Etat s'élève à 5 507 K€. Les dépenses de personnel sur ressources propres correspondent à 22,5 % de la totalité des dépenses de personnel de l'établissement.

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses de personnel de l'établissement sur ressources propres est de 93,6 % dont :

96,4 % pour l'école

91,9 % pour le SAIC.

L'évolution des dépenses de personnel sur ressources propres est en augmentation depuis 2016 et correspond à l'embauche de nouveaux doctorants, financés sur les contrats de recherche. Les contrats publics passant sur l'école, les chiffres 2019 sont inversés puisque les doctorants basculent sur l'école à compter de 2019.

En comptabilité budgétaire, 2017 n'a comptabilisé que 11 mois, le mois de décembre n'ayant pas pu être intégré en 2017 et 2018 a donc comptabilisé 13 mois.

❖ Les dépenses d'investissement :

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses d'investissement est faible, de l'ordre de 31,7 % dont :

32,7 % sur l'école

24,8 % sur le SAIC.

Cela est dû au report des travaux de l'opération de réhabilitation énergétique. Ceci explique également une évolution des dépenses d'investissement sur le budget 2019 en raison de gros travaux patrimoniaux.

En comptabilité budgétaire, les AE sont stables et les CP sont fluctuants. Les AE sont plus faibles car ils ont été consommés lors de la signature du marché public global de performance qui est également étroitement lié à la réhabilitation énergétique du bâtiment.

Le résultat 2018 est de 74 640 € en situation patrimoniale intégrant les 370 000 € de dotations aux amortissements qui sont sur fonds propres.

L'investissement est à hauteur de 450 499 €.

On constate une CAF positive à hauteur de 452 442 €.

Malgré le niveau d'investissement, l'ENSAIT finance l'intégralité de ses investissements sur l'exercice 2018 et apporte au fonds de roulement à hauteur de 21 000 €.

## 2. Compte financier-affectation du résultat du compte financier 2018

Sabine Mika présente le compte financier et informe que beaucoup d'éléments se recoupent avec la comptabilité budgétaire. Il s'agit ici d'une situation financière qui va reprendre plusieurs indicateurs issus de la comptabilité générale :

- le résultat et la capacité d'autofinancement,
- le fonds de roulement net global,
- le besoin en fonds de roulement,
- la trésorerie.

La section de fonctionnement composée des recettes et des dépenses donne un résultat net de 74 640 €. Les dépenses ont été maîtrisées malgré des recettes légèrement en baisse.

La variation des recettes entre 2017 et 2018 est de -116 126 € et les variations des dépenses est de 107 151 €. Cette variation permet tout de même à l'établissement d'avoir un résultat positif.

Les recettes sont en légère hausse pour l'école et en baisse pour le SAIC tandis que les dépenses sont lissées et maîtrisées. Par contre, des contrats terminés en 2018 affichent un déficit de 100 K€.

La nette diminution du résultat du SAIC et le résultat en hausse de l'école ont pour conséquence un résultat net global en diminution de l'ordre de -223 K€ par rapport à 2017 mais l'exercice comptable reste cependant positif.

Les recettes de fonctionnement global s'élèvent à 3744 K€ dont les recettes nettes de l'activité de l'établissement sont de 3578 K€. Elles sont en baisse de 124 K€ par rapport à 2017. On constate que la subvention pour charges de service public représente 31%.

Les recettes sont en baisse sur les contrats de recherche dues à un changement de méthode comptable. Par contre, les autres postes comptabilisent une hausse sensible :

- |                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| - prestations de recherche                       | -17%      |
| - droits d'inscription/ Formation continue/ SCSP | stabilité |
| - taxe d'apprentissage                           | +6%       |

Les dépenses de fonctionnement global s'élèvent à 3670 K€ dont les dépenses nettes de l'activité de l'établissement sont de 3125 K€. Elles sont en hausse de 3% par rapport à 2017.

La masse salariale a une tendance à la hausse de 8%. Les autres postes restent stables montrant un budget maîtrisé.

Concernant l'amortissement du patrimoine, les dotations aux amortissements sont en hausse de 8 K€, soit 2%, ce qui représente 15% des dépenses totales. Les quotes-parts de subvention sont également en hausse de 7 K€, soit +4,8%, ce qui représente 5% des recettes totales.

La Capacité d'AutoFinancement (CAF) de 452 K€ est en baisse en 2018. Cependant, elle finance les investissements à hauteur de 95%. L'établissement perçoit également des subventions d'autres organismes publics pour un montant de 21 K€.

Le fonds de roulement net global pour 2018 s'élève à 1 137 K€ et montre une augmentation de 22 K€ par rapport à 2017.

Le besoin en fonds de roulement est négatif à hauteur de -1775 K€. Il est rappelé que le besoin en fonds de roulement correspond au montant total des créances, diminué du montant des dettes. En conséquence, si le besoin en fonds de roulement est négatif, la situation est favorable car l'établissement encaisse plus vite qu'il ne décaisse.

Concernant la trésorerie, celle-ci s'élevait au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à 5140 K€ contre 2912 K€ au 31 décembre 2018, ce qui engendre une variation négative de 2228 K€. Ceci est dû à un encaissement d'un gros projet de recherche en 2017 dont la redistribution aux différents partenaires a eu lieu en 2018.

Malgré cette variation négative, l'établissement est en bonne position puisqu'elle compte 324 jours de trésorerie et un fonds de roulement net global de 126 jours.

Le déficit du SAIC (compte 129) est apuré par prélèvement sur résultat de l'école (compte 120).

Le solde de résultat de l'établissement est à affecter au compte 1068821.

Le compte financier et l'affectation du résultat du compte financier en compte de réserve sont soumis au vote.

#### *Motion 4*

Le compte financier est approuvé à l'unanimité.

#### *Motion 5*

L'affectation du résultat du compte financier au compte 1068821 est approuvé à l'unanimité.

### **3. Bilan des marchés publics 2018**

Pour information, Sophie Leveque présente les marchés publics contractés en 2018. Ils sont au nombre de 5 :

- BDL                    contrôleur 1<sup>er</sup> niveau projet MATISSE
- EDF                    fourniture de gaz naturel, accès au réseau public de distribution et utilisation
- GoFluent            Fourniture de licences pour l'utilisation d'un logiciel d'apprentissage de langues à distance
- Deloitte              Contrôleur 1<sup>er</sup> niveau projet ECYTWIN
- Deloitte              Contrôleur 1<sup>er</sup> niveau PHOTOTEX



---

#### IV. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 19h45.

Fait à Roubaix, le 27 Mars 2019

Le Président du Conseil d'Administration

Eugène DELEPLANQUE

